



Nyon, le 21 septembre 2023

Les candidats au Prix à l'innovation 2024 peuvent déposer leur dossier jusqu'au 31 octobre 2023

La Région de Nyon alloue chaque année un montant de CHF 50'000 à une ou plusieurs activités mettant en avant le tissu économique du district.

L'appel à candidatures du Prix à l'innovation 2024 est lancé. Chaque année, la Région de Nyon mobilise un fonds de CHF 50'000 pour récompenser des projets d'activités économiques innovantes et qui contribuent à l'économie locale.

Cela concerne notamment les secteurs des sciences de la vie et de l'environnement, de l'industrie de précision, des technologies de l'information et de la communication, de l'industrie agro-alimentaire et du tourisme, des *cleantech*, de l'industrie des produits hauts de gamme, du sport international ainsi que des activités manufacturières.

La Région encourage ainsi les entreprises, grandes ou petites, associations, artisans ou jeunes créateurs, offrant par la même occasion un coup de projecteur sur leurs activités. Le montant sera remis au premier semestre 2024 lors du Forum économique de la Côte par M. Olivier Riesen, responsable politique de l'Economie à la Région de Nyon.

La dernière édition a été remportée par les entreprises EEat et e-Durable, respectivement sises à Nyon et à Gland, qui ont mis en place des services innovants destinés à faciliter l'activité économique. Elles se sont partagé la récompense totale de CHF 50'000 issue du Fonds régional d'aide à l'innovation.

Comment déposer sa candidature ?

Les dossiers de candidature doivent être déposés via l'application en ligne sur le site web de la Région de Nyon (regiondenyon.ch/prix-innovation), jusqu'au 31 octobre 2023. Le règlement y est également disponible.

CONTACT PRESSE

- Région de Nyon : Daniela Nagy, responsable de la communication et du marketing, tél. 022 552 30 20, d.nagy@regiondenyon.ch